

**REMY COINTREAU**  
**ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUILLET 2018**

Nombre de titres composant le capital social : 50 223 800

Nombre d'actions ayant le droit de vote : 49 996 215

Actionnaires présents ou représentés : 754 représentant 41 760 029 actions correspondant à 67 819 394 voix

## Résolutions Ordinaires

### RESULTATS DU SCRUTIN

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2017/2018.													
	1	Adoptée	67 706 223	99,83 %	113 186	0,17 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2017/2018.													
	2	Adoptée	67 797 093	99,97 %	22 316	0,03 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
3	Affectation du résultat et fixation du dividende.													
	3	Adoptée	67 815 797	> 99,99 %	3 612	< 0,01 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
4	Option pour le paiement du dividende en actions.													
	4	Adoptée	67 434 050	99,43 %	385 359	0,57 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
5	Conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice 2017/2018.													
	5	Adoptée	22 627 903	74,31 %	7 822 894	25,69 %	0	0,00 %	30 450 797	22 127 932	44,058 %	37 368 612	0	72,875 %
6	Approbation d'un engagement réglementé de retraite à prestations définies au bénéfice de M. Marc Hériard-Dubreuil, Président du Conseil d'administration, pris par une société contrôlante, en application des articles L.225-38 et L.225-42-1 du Code de commerce.													
	6	Adoptée	67 694 925	99,82 %	124 278	0,18 %	0	0,00 %	67 819 203	41 759 938	83,147 %	206	0	83,526 %

REMY COINTREAU - ASSEMBLEE GENERALE MIXTE - 24 juillet 2018

RÉSULTATS DU SCRUTIN

Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
7	Approbation de la reconduction des engagements réglementés "indemnité de départ", "indemnité de non-concurrence", "engagements de retraite à cotisations définies et de prévoyance décès, incapacité de travail, invalidité et frais de santé au bénéfice de Mme Valérie Chapoulaud-Floquet, Directrice générale de la société, pris en application des articles L.225-42-1 et L.225-38 et s. du Code de commerce.													
	7	Adoptée	61 275 088	90,36 %	6 534 297	9,64 %	0	0,00 %	67 809 385	41 750 020	83,127 %	10 024	0	83,523 %
8	Approbation d'un engagement réglementé « engagement de retraite à prestations définies » au bénéfice de Mme Valérie Chapoulaud-Floquet, directrice générale de la société, pris en application des articles L. 225-42-1 et L. 225-38 et s. du Code de commerce, et des conditions d'attribution													
	8	Adoptée	61 224 043	90,29 %	6 585 342	9,71 %	0	0,00 %	67 809 385	41 750 020	83,127 %	10 024	0	83,523 %
9	Approbation d'une convention réglementée - Renouvellement de la convention de compte courant du 31 mars 2015 entre les sociétés Rémy Cointreau SA et Orpar SA en application de l'article L.225-38 du Code de commerce.													
	9	Adoptée	31 602 572	99,98 %	7 893	0,02 %	0	0,00 %	31 610 465	22 724 712	45,246 %	36 208 944	0	73,398 %
10	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. François Hériard Dubreuil.													
	10	Adoptée	64 983 746	95,82 %	2 835 432	4,18 %	0	0,00 %	67 819 178	41 759 922	83,147 %	231	0	83,526 %
11	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Bruno Pavlovsky.													
	11	Adoptée	65 571 673	96,69 %	2 247 631	3,31 %	0	0,00 %	67 819 304	41 759 939	83,147 %	105	0	83,526 %
12	Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Jacques-Etienne de T'Serclaes.													
	12	Adoptée	64 442 846	95,02 %	3 375 449	4,98 %	0	0,00 %	67 818 295	41 759 482	83,146 %	1 114	0	83,526 %

## RÉSULTATS DU SCRUTIN

## Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
13	Nomination de Mme Guylaine Saucier en qualité d'administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire.													
	13	Adoptée	67 715 392	99,85 %	104 017	0,15 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
14	Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire.													
	14	Adoptée	67 813 585	> 99,99 %	5 824	< 0,01 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
15	Fixation du montant des jetons de présence.													
	15	Adoptée	67 816 933	> 99,99 %	2 476	< 0,01 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %
16	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Conseil d'administration, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce.													
	16	Adoptée	67 246 730	99,16 %	572 473	0,84 %	0	0,00 %	67 819 203	41 759 938	83,147 %	206	0	83,526 %
17	Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à la Directrice générale, en application de l'article L.225-37-2 du Code de commerce.													
	17	Adoptée	59 863 291	88,28 %	7 946 094	11,72 %	0	0,00 %	67 809 385	41 750 020	83,127 %	10 024	0	83,523 %
18	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, à M. François Hériard Dubreuil, Président du conseil d'administration, pour la période courant du 1er avril 2017 au 30 septembre 2017, en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce.													
	18	Adoptée	67 249 375	99,16 %	569 803	0,84 %	0	0,00 %	67 819 178	41 759 922	83,147 %	231	0	83,526 %

## RÉSULTATS DU SCRUTIN

## Résolutions Ordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
19	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, à M. Marc Hériard Dubreuil, pour la période courant du 1er octobre 2017 au 31 mars 2018, en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce.													
	19	Adoptée	67 247 037	99,16 %	572 166	0,84 %	0	0,00 %	67 819 203	41 759 938	83,147 %	206	0	83,526 %
20	Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués à Mme Valérie Chapoulaud-Floquet, Directrice générale, au titre de l'exercice clos le 31 mars 2018, en application de l'article L. 225-100 du Code de commerce.													
	20	Adoptée	60 324 481	88,96 %	7 484 904	11,04 %	0	0,00 %	67 809 385	41 750 020	83,127 %	10 024	0	83,523 %
21	Autorisation au conseil d'administration d'acquérir et de vendre des actions de la société dans le cadre des dispositions des articles L. 225- 209 et suivants du Code de commerce.													
	21	Adoptée	63 224 717	93,23 %	4 594 692	6,77 %	0	0,00 %	67 819 409	41 760 044	83,147 %	0	0	83,526 %

## RÉSULTATS DU SCRUTIN

## Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
22	Autorisation au conseil d'administration de réduire le capital social par annulation d'actions propres détenues par la société.													
	22	Adoptée	67 294 158	99,23 %	525 236	0,77 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
23	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance.													
	23	Adoptée	61 826 764	91,16 %	5 992 630	8,84 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
24	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par offre au public.													
	24	Adoptée	58 037 241	85,58 %	9 782 153	14,42 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
25	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, par voie de placements privés visés au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier.													
	25	Adoptée	57 957 884	85,46 %	9 861 510	14,54 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
26	Autorisation au conseil d'administration à l'effet de fixer le prix d'émission des titres à émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par offre au public ou par placement privé, dans la limite de 10 % du capital par an.													
	26	Adoptée	57 954 102	85,45 %	9 865 292	14,55 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
27	Autorisation au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas de demande excédentaire, dans la limite de 15 % de l'émission initiale, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.													
	27	Adoptée	59 107 087	87,15 %	8 712 307	12,85 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %

## RÉSULTATS DU SCRUTIN

## Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
28	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission d'actions de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la société et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la société, dans la limite de 10 % du capital.													
	28	Adoptée	60 279 722	88,88 %	7 539 672	11,12 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
29	Délégation de compétence au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes.													
	29	Adoptée	62 450 835	92,08 %	5 368 559	7,92 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
30	Autorisation au conseil d'administration de procéder à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux, ou à certains d'entre eux.													
	30	Adoptée	61 243 433	90,30 %	6 575 961	9,70 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
31	Autorisation au Conseil d'administration de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions ordinaires de la Société visées à l'article L.225-177 et suivants du Code de Commerce au profit des salariés et des dirigeants mandataires sociaux.													
	31	Adoptée	61 334 670	90,44 %	6 484 724	9,56 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
32	Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux adhérents d'un plan d'épargne entreprise ou de groupe, avec suppression du droit préférentiel de souscription.													
	32	Adoptée	66 610 321	98,22 %	1 209 073	1,78 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %
33	Ratification de la modification de l'article 22 des statuts pour mise en conformité avec les dispositions de l'article L. 823-1 alinéa 2 du Code de commerce modifiées par la loi 2016-1691 du 9 décembre 2016.													
	33	Adoptée	67 798 889	99,97 %	20 505	0,03 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %

## RÉSULTATS DU SCRUTIN

## Résolutions Extraordinaires

N°	Résolution	Résultat	Pour		Contre		Abstention		Total des voix prises en compte	Actions représentées par les voix exprimées	Proportion du capital social représenté par les voix exprimées	Voix hors vote	Voix nulles	Quorum
			Votes	%	Votes	%	Votes	%						
34	Pouvoirs en vue des formalités.													
	34	Adoptée	67 818 502	> 99,99 %	892	< 0,01 %	0	0,00 %	67 819 394	41 760 029	83,147 %	0	0	83,526 %